



## Déclaration préalable du Sgen-CFDT au CTSD du 7 février 2019

(carte scolaire 1<sup>er</sup> degré et DHG 2<sup>nd</sup> degré en Ille et Vilaine)

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La gouvernance académique est questionnée vivement, ainsi les chefs d'établissements manifestaient nombreux hier au rectorat à l'appel de leurs quatre organisations syndicales, ce qui est inédit ! D'une manière générale le dialogue social nécessite un meilleur fonctionnement dans l'académie, à l'opposé des directives de Madame le Recteur qui tendent à réduire la durée nécessaire à la qualité des échanges de proximité avec les représentants des personnels.

Monsieur le Ministre nous parle d'Ecole de la confiance, un projet de loi ayant ce titre est à l'étude, mais un amendement relatif à la création d'établissements publics des savoirs fondamentaux arrive au dernier moment sans aucune concertation. Ce n'est acceptable ni sur la forme ni sur le fond.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Directeur Académique, nous espérons qu'en Ille et Vilaine, le dialogue social sera de meilleure qualité qu'au rectorat ou au ministère et nous souhaitons trouver des modalités de travail stables et cohérentes.

En ce qui concerne le 2<sup>nd</sup> degré : En décembre, la présentation des moyens de la rentrée n'a pas longtemps masqué la transformation de 90% des postes supprimés en heures supplémentaires pour les personnels enseignants du second degré. A l'échelle de notre département, nous n'avons su trouver les bons chiffres, étant donné les nouveaux outils utilisés par vos services et qui permettent difficilement des points de comparaison avec l'an passé. Nous en profitons pour demander si un CTSD 2<sup>nd</sup> degré autre qu'informatif comme celui d'aujourd'hui est bien prévu. L'intensification du travail qui résulte des suppressions évoquées précédemment est une mauvaise nouvelle tant pour les personnels que pour les élèves. De manière plus générale, en supprimant des emplois, ou en refusant d'en créer en même temps qu'il engage d'importantes réformes, le gouvernement met en tension tous les agents et fragilise la réalisation des objectifs de ses propres réformes.

Les personnels se mobilisent sous des formes diverses au fur et à mesure que les CTA, les conseils pédagogiques et les conseils d'administration se réunissent et donnent à voir les effets des suppressions d'emplois sur les conditions de travail. Comme vous le savez certainement, certains lycées ont voté contre les DHG proposées, et ce malgré les discussions et heures de concertation. Cela est un signe fort à propos de l'insuffisance de la dotation et à propos de cette réforme venant d'en haut, provoquant moult frustrations et arbitrages et n'améliorant pas les formations proposées aux élèves. Si la réforme du lycée est appliquée, nous verrons si réellement toutes les HSA ont trouvé preneur et nous verrons également si les professeurs principaux, de terminale notamment, ne seront pas encore plus nombreux qu'aujourd'hui à démissionner. La qualité du dialogue dans les

différentes instances de concertation des EPLE est très diverse : nous pensons notamment à quelques-uns où il n'y a pas de conseil pédagogique, ni commission permanente, ni CA au sujet de la ventilation de DHG, jusqu'à ce jour, concernant la rentrée 2019. Juste un courrier daté du 24/01 repoussant cette discussion à juin. Le dialogue est parfois absent.

Une remarque pour finir : rappelons que ce sont les mêmes élèves qui ont fait les « cobayes » pour la réforme du collège qui vont le refaire cette fois-ci si cette réforme est appliquée.

Concernant le 1er degré, la dotation de 34 postes pour notre département ne permet pas de « combler » le nombre d'ouvertures nécessaires pour les CP et CE1 dédoublés. Les postes affectés aux dédoublements des classes CP/CE1 en REP ont un coût pour le département, ainsi la progression du P/E est en partie faussée : sur les +0,09 points du P/E annoncés cette année, les 35 postes affectés à ces dédoublements représentent plus de la moitié...

A la prochaine rentrée scolaire, les créations de postes spécialisés ne seront toujours pas effectuées à la hauteur nécessaire, même si nous saluons les 3 créations de postes proposées pour les élèves allophones, notamment à Vitré, pour laquelle nous vous avons déjà alertés l'an passé. Mais quid des autres options de l'enseignement spécialisé ?

A la prochaine rentrée scolaire, il n'y aura pas non plus de nouveaux postes de remplacement. Il y aura à la rentrée 2019, 83 postes en plus par rapport à la rentrée 2017 et donc autant de personnels dont il faut potentiellement prévoir le remplacement. Mais cette année et l'an passé, aucun poste de remplaçant n'a été créé.

A la prochaine rentrée scolaire toujours, 6 postes de maîtres surnuméraires seront supprimés, alors même que leur importance est reconnue par les équipes, pour tous les élèves d'une école. Notre crainte de l'an passé se confirme...

A la prochaine rentrée scolaire enfin, les directrices et directeurs associé·e·s disparaissent et avec elles ou eux la mission d'assistant de prévention, d'appui aux jeunes directeurs, au profit, visiblement, des directions « école du socle ».

Ecole du socle qui reste un projet opaque, que Mme Le Recteur ne souhaite pas expliquer et qui laisse les équipes enseignantes du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré dans le doute. Aussi, nous itérons notre demande formulée en CTA, de voir se tenir un CTA extraordinaire sur la réorganisation de l'académie qui touche tous les personnels de l'Education Nationale. Cela semble plus qu'urgent, nous vous demandons de soutenir cette demande auprès de Mme Le Recteur.

Nous vous remercions de votre écoute.